

Les données accumulées sur les amphibiens et les reptiles permettent de faire le point sur le statut de ces espèces dans le département.

Les publications disponibles sur les amphibiens et reptiles du département de l'Ain sont peu nombreuses depuis le début de ce siècle. Les principales, au nombre de trois, sont les suivantes :

- Reptiles et Amphibiens de Rhône-Alpes (atlas préliminaire), numéro spécial de la revue du CORA Région (Le Bièvre) en 2002 (Deliry, 2002) ;
- La liste rouge régionale des vertébrés réalisée en 2008, révisée et publiée en 2009, qui résume et précise les statuts de menaces pour les groupes des Amphibiens et des Reptiles (De Thiersant & Deliry, 2008) ;
- La lettre n°3 du GHRA 01 publiée en février 2010 qui précise la répartition des espèces d'Amphibiens et de Reptiles pour le département de l'Ain sur la base des connaissances accumulées dans une base de données naturalistes utilisée par le CORA Ain (sous le logiciel FNat) (Feuvrier, 2010).

Depuis 2011, l'émergence, dans l'Ain, d'une base de données naturalistes Visionature (faune-ain.org), beaucoup plus conviviale que la précédente et permettant la saisie en ligne des observations, a permis d'augmenter considérablement le nombre de données et d'améliorer ainsi la connaissance de la répartition des espèces.

Il devient alors possible de travailler de nouveau sur les statuts d'abondance pour chaque espèce, les premiers statuts étaient essentiellement basés sur l'atlas préliminaire du CORA Région. Ce concept de classe d'abondance est très différent de celui de menace avec lequel il ne doit pas être amalgamé. L'abondance d'une espèce sur un territoire traduit un rapport entre la surface et le nombre d'unités (mailles) de cette surface dans laquelle l'espèce est présente. Ainsi 1 individu vaut autant, pour ce calcul, que 100 individus. Ce qui n'est évidemment pas le cas pour le concept de menace car la taille de la population fait partie des critères à prendre en compte.

Le département de l'Ain est couvert par 83 mailles de 10 km par 10 km. La majorité de ces mailles correspond à des mailles pleines (dont la totalité de la surface concerne le département). Certaines mailles sont qualifiées de mailles pendantes car la surface recouverte ne concerne pas uniquement l'Ain. Il n'est cependant pas possible de les négliger dans le calcul car elles contiennent potentiellement des milieux favorables aux amphibiens et reptiles (rivières, fleuve...). Un autre argument tient à la structure même de la base de données. Une observation dans ces mailles limitrophes ne peut être enregistrée sur Faune-Ain que si elle est rattachée à un lieu-dit de l'Ain (et donc distante de moins de 750 m de celui-ci).

En juillet 2012, sur Faune-ain.org :

- 76 mailles sur 83 ont au moins 1 donnée "amphibien" soit un peu plus de 91% du territoire concerné ;
- 72 mailles sur 83 ont au moins une donnée « reptile » soit presque 87% du territoire du département.

Cette information couvre la période 2003-2012 et il se peut donc qu'elle recoupe partiellement les informations contenues dans l'ancienne base FNat.

A noter que le nombre de données par maille pour une espèce, de même que le nombre d'espèces observées par maille relèvent d'une autre analyse (pression d'observation, analyse qualitative des milieux présents, ...).

La méthode utilisée est celle de Boulet (Boulet, 1990 et 1999) et reprise par Godin (2002) pour évaluer le degré de rareté des amphibiens et des reptiles dans le Nord Pas-de-Calais. 9 classes ont été retenues. La classe d'abondance se calcule à partir du nombre de maille de présence de l'espèce et du nombre total de maille dans le département :

--> **Formule de calcul des classes d'abondance (Ca)**

$$Ca = 1 - (Mt - Mp / Mt)$$

Mp : nombre de mailles de présence de l'espèce

Mt : nombre total de mailles

Mp	Mt	Ca	
0	83	<b>0</b>	D (disparue)
1	83	<b>0,01</b>	E (exceptionnel)
2	83	<b>0,02</b>	RR (très rare)
3	83	<b>0,04</b>	R (rare)
5	83	<b>0,06</b>	AR (assez rare)
8	83	<b>0,1</b>	PC (peu commun)
13	83	<b>0,16</b>	AC (assez commun)
27	83	<b>0,33</b>	C (commun)
53	83	<b>0,64</b>	CC (très commun)
83	83	<b>1</b>	

## Tableau des intervalles de classes

Pour le calcul de Mp, il a été tenu compte de la publication du GHRA 01 (**Lettre n°3**) et des informations de présence par espèce sur Faune Ain (**Faune-ain.org - juillet 2012**).

Il faut rappeler que cette méthode fait le point « seulement » sur le degré de rareté. En effet, certaines espèces considérées comme d'intérêt patrimonial peuvent ressortir comme commune. C'est le cas, par exemple du Sonneur à ventre jaune, espèce considérée « très commune » dans le département de l'Ain, alors qu'elle est « en Danger » à l'échelle régionale et « vulnérable » en France ! Cette présentation en classe d'abondance ne peut se substituer à l'analyse en termes de menace (qui elle seule prend en compte l'ensemble des critères liés à la répartition (zones d'occurrence et d'occupation), à la taille des populations ainsi qu'aux menaces identifiées qu'elles soient biologiques (hybridation avec une espèce introduite) ou d'origine anthropiques (destruction d'habitats)).

Cette méthode donne une information sur la répartition des espèces, notamment dans le cadre de la construction du futur atlas régional des amphibiens et des reptiles. Cette image de l'abondance des amphibiens et des reptiles de l'Ain n'est qu'un instantané et elle peut aussi souffrir d'une certaine imprécision due à l'utilisation de deux bases de données différentes (le calage géoréférencé des mailles n'étant pas exactement équivalent). L'image correcte des classes d'abondance des espèces ne pourra être obtenue qu'après intégration des données de la base FNat dans la base Faune-ain.

## AMPHIBIENS

<b>Espèce</b>	<b>Mp (Lettre n°3)</b>	<b>Mp (Faune-ain.org - juillet 2012)</b>	<b>Mp (Lettre n°3 + Faune-Ain)</b>	<b>Ca</b>
<b>Salamandre tachetée</b>	34	36	48	<b>C</b>
<b>Triton palmé</b>	16	40	45	<b>C</b>
<b>Triton ponctué</b>	1	1	1	<b>E</b>
<b>Triton alpestre</b>	27	42	47	<b>C</b>
<b>Triton crêté (y compris italien)</b>	7	16	18	<b>AC</b>

<b>Alyte accoucheur</b>	14	12	20	<b>AC</b>
<b>Sonneur à ventre jaune</b>	16	25	34	<b>C</b>
<b>Pélodyte ponctué</b>	6	5	9	<b>PC</b>
<b>Crapaud commun</b>	35	47	55	<b>CC</b>
<b>Crapaud calamite</b>	11	12	17	<b>AC</b>
<b>Rainette verte</b>	12	23	26	<b>AC</b>
<b>Grenouille verte</b>	25	35	46	<b>C</b>
<b>Grenouille rieuse</b>	9	14	21	<b>AC</b>
<b>Aggr. Grenouille verte</b>	-	55	55	<b>CC</b>
<b>Grenouille agile</b>	19	30	33	<b>C</b>
<b>Grenouille rousse</b>	32	36	46	<b>C</b>

### REPTILES

<b>Espèce</b>	<b>Mp (Lettre n°3)</b>	<b>Mp (aune-ain.org - juillet 2012)</b>	<b>Mp (FA+L3)</b>	<b>Ca</b>
<b>Cistude d'Europe</b>	1	2	3	<b>R</b>
<b>Tortue grecque</b>	0	1	1	<b>E</b>
<b>Tortue à tempes rouge</b>	4	15	17	<b>AC</b>
<b>Lézard agile</b>	7	4	11	<b>PC</b>
<b>Lézard des murailles</b>	48	61	69	<b>CC</b>
<b>Lézard vert</b>	44	47	54	<b>CC</b>
<b>Lézard vivipare</b>	8	12	16	<b>AC</b>
<b>Orvet fragile</b>	16	16	26	<b>AC</b>
<b>Coronelle lisse</b>	6	5	9	<b>PC</b>
<b>Couleuvre à collier</b>	36	42	52	<b>C</b>
<b>Couleuvre d'Esculape</b>	15	13	22	<b>AC</b>
<b>Couleuvre verte et jaune</b>	27	34	41	<b>C</b>

<b>Couleuvre vipérine</b>	11	14	19	<b>AC</b>
<b>Vipère aspic</b>	24	29	39	<b>C</b>
<b>Coronelle girondine</b>	0	0	1	<b>E</b>

S. Gardien

Groupe Herpéto  
Ain

## Bibliographie

Boullet V., [coll.] Duquef M. & Gavory L. 1990 : Inventaire ZNIEFF Picardie. Synthèse générale. Région Picardie, Conservatoire des Sites Naturels, 153 p.

Boullet V., [coll.] Desse A. & Hendoux F. 1999 : Inventaire de la flore vasculaire du Nord - Pas-de-Calais (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. Bull. Soc. Botanique du Nord de la France, 52 (1) : 67 p.

Deliry C. (coord.), 2002 : Reptiles et Amphibiens de Rhône-Alpes. Atlas préliminaire. Le Bièvre, hors série n°1 : 146 p.

Feuvrier B. 2010 : Etat des lieux des observations herpétologiques de la base du CORA Ain. *La lettre du groupe herpéto de l'Ain*. 3. 22 p.

Godin J. 2002 : Degré de rareté, évolution de la distribution et particularités de l'herpétofaune de la Région Nord - Pas-de-Calais. *Bull. Soc. Herp. Fr.* (2002) 104 : 16-35.

Godin J. 2000 : Liste rouge provisoire des Amphibiens et Reptiles de la région Nord - Pas-de-Calais. Dans : Préparation du livre rouge des espèces de vertébrés terrestres menacées. Kerautret L. (Ed.). pp. 3-5. GON – DIREN - Région Nord - Pas-de-Calais, 11 p.

De Thiersant M.P. & Deliry C. (coord.) 2008 : Liste Rouge des Vertébrés Terrestres de la région Rhône-Alpes. - CORA Faune Sauvage, Région Rhône-Alpes : 283 p.